

Agence comptable : LP JULES VERNE  
31 RUE SAINT NICOLAS BP 50126  
67703 SAVERNE  
Tél. : 03.88.91.24.22, Fax : 03.88.91.07.45  
Mail : [ac0670058Z@ac-strasbourg.fr](mailto:ac0670058Z@ac-strasbourg.fr)

Etablissement de scolarisation : LYCEE DU HAUT-BARR  
Identifiant Créancier SEPA : FR17ZZZ532428

A SAVERNE, le 03/10/2022

Madame, Monsieur

Vous avez choisi le prélèvement automatique pour régler les sommes dont vous êtes redevable au titre de la restauration et/ou de l'hébergement de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) dans l'établissement :

### LYCEE DU HAUT-BARR

Sauf changement dont nous vous préviendrons, les prélèvements seront effectués selon l'échéancier suivant :

#### DEMI-PENSIONNAIRE

##### 3 JOURS

##### 4 JOURS

1<sup>er</sup> trimestre

*Montants des prélèvements pour les Boursiers sous réserve de la revalorisation des Bourses en cours (ils pourraient être inférieurs)*

Date de prélèvement	Non boursier	Boursier Ech. 1	Boursier Autre Ech.	Non boursier	Boursier Ech. 1	Boursier Ech. 2	Boursier Autre Ech.
10/10/22	55,00 €	- €	- €	70,00 €	19,00 €	7,00 €	- €
07/11/22	55,00 €	- €	- €	70,00 €	19,00 €	7,00 €	- €
07/12/22 (*)	54,64 €	11,64 €	- €	67,20 €	16,20 €	5,20 €	- €
	<b>164,64 €</b>	<b>11,64 €</b>	<b>- €</b>	<b>207,20 €</b>	<b>54,20 €</b>	<b>19,20 €</b>	<b>- €</b>

(\*) Reste dû de la période : Le montant ajusté vous sera communiqué en temps voulu, s'il est supérieur à celui indiqué dans le présent échéancier.

NB : En cas de BOURSE au MERITE, le prélèvement ne sera pas mis en place

Pour tout renseignement concernant la demi-pension, s'adresser au Service de Gestion

LYCEE DU HAUT-BARR Tél. : 03 88 71 22 11 Mail : [ce.0672534r@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672534r@ac-strasbourg.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

L'Agent Comptable,

LAURENT WOLFF

Agence comptable : LP JULES VERNE  
31 RUE SAINT NICOLAS BP 50126  
67703 SAVERNE  
Tél. : 03.88.91.24.22, Fax : 03.88.91.07.45  
Mail : [ac0670058Z@ac-strasbourg.fr](mailto:ac0670058Z@ac-strasbourg.fr)

Etablissement de scolarisation : LYCEE DU HAUT-BARR  
Identifiant Créancier SEPA : FR17ZZZ532428

A SAVERNE, le 03/10/2022

Madame, Monsieur

Vous avez choisi le prélèvement automatique pour régler les sommes dont vous êtes redevable au titre de la restauration et/ou de l'hébergement de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) dans l'établissement :

### LYCEE DU HAUT-BARR

Sauf changement dont nous vous préviendrons, les prélèvements seront effectués selon l'échéancier suivant :

#### DEMI-PENSIONNAIRE

#### 5 JOURS

1<sup>er</sup> trimestre

*Montants des prélèvements pour les Boursiers sous réserve de la revalorisation des Bourses en cours (ils pourraient être inférieurs)*

Date de prélèvement	Non boursier	Boursier Ech. 1	Boursier Ech. 2	Boursier Ech. 3	Boursier Autre Ech.
07/10/22	82,00 €	31,00 €	19,00 €	7,00 €	- €
07/11/22	82,00 €	31,00 €	19,00 €	7,00 €	- €
07/12/22 (*)	79,60 €	28,60 €	17,60 €	7,60 €	- €
	<b>243,60 €</b>	<b>90,60 €</b>	<b>55,60 €</b>	<b>21,60 €</b>	<b>- €</b>

(\*) Reste dû de la période : Le montant ajusté vous sera communiqué en temps voulu, s'il est supérieur à celui indiqué dans le présent échéancier.

NB : En cas de BOURSE au MERITE, le prélèvement ne sera pas mis en place

Pour tout renseignement concernant la demi-pension, s'adresser au Service de Gestion

LYCEE DU HAUT-BARR Tél. : 03 88 71 22 11 Mail : [ce.0672534r@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672534r@ac-strasbourg.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

L'Agent Comptable,

LAURENT WOLFF

Agence comptable : LP JULES VERNE  
31 RUE SAINT NICOLAS BP 50126  
67703 SAVERNE  
Tél. : 03.88.91.24.22, Fax : 03.88.91.07.45  
Mail : [ac0670058Z@ac-strasbourg.fr](mailto:ac0670058Z@ac-strasbourg.fr)

Etablissement de scolarisation : LYCEE DU HAUT-BARR  
Identifiant Créancier SEPA : FR17ZZZ532428

A SAVERNE, le 03/10/2022

Madame, Monsieur

Vous avez choisi le prélèvement automatique pour régler les sommes dont vous êtes redevable au titre de la restauration et/ou de l'hébergement de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) dans l'établissement :

### LYCEE DU HAUT-BARR

Sauf changement dont nous vous préviendrons, les prélèvements seront effectués selon l'échéancier suivant :

#### INTERNE

1<sup>er</sup> trimestre

*Montants des prélèvements pour les Boursiers sous réserve de la revalorisation des Bourses en cours (ils pourraient être inférieurs)*

Date de prélèvement	Non boursier	Boursier Ech. 1	Boursier Ech. 2	Boursier Ech. 3	Boursier Ech. 4	Boursier Ech. 5	Boursier Ech. 6
07/10/22	199,00 €	111,00 €	91,00 €	72,00 €	53,00 €	35,00 €	15,00 €
07/11/22	199,00 €	111,00 €	91,00 €	72,00 €	53,00 €	35,00 €	15,00 €
07/12/22 (*)	197,28 €	111,28 €	93,28 €	74,28 €	55,28 €	35,28 €	17,28 €
	<b>595,28 €</b>	<b>333,28 €</b>	<b>275,28 €</b>	<b>218,28 €</b>	<b>161,28 €</b>	<b>105,28 €</b>	<b>47,28 €</b>

(\*) Reste dû de la période : Le montant ajusté vous sera communiqué en temps voulu, s'il est supérieur à celui indiqué dans le présent échéancier.

NB : En cas de BOURSE au MERITE, le prélèvement sera mis en place jusque l'Echelon 2.

Pour tout renseignement concernant la demi-pension, s'adresser au Service de Gestion

LYCEE DU HAUT-BARR Tél. : 03 88 71 22 11 Mail : [ce.0672534r@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672534r@ac-strasbourg.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

L'Agent Comptable,

LAURENT WOLFF